

LUCIE AUBIRAC : "NON AU NAZISME"

Maria Poblete

AUDACE

RÉVOLTE

SOUFFRANCE

COLÈRE

DROITS

INDIFFÉRENCE

VOLONTÉ

JUSTICE

COMBAT

INJUSTICE

LIBERTÉ

VICTIMES

CEUX QUI ONT DIT NON

ACTES SUD JUNIOR

CEUX QUI ONT DIT NON

Roman historique

Depuis toujours, il y a dans le monde des hommes et des femmes qui ont su dire non à ce qui leur paraissait inacceptable...

“19 heures. Place Tolozan, au pied des pentes de la Croix-Rousse, non loin des quais du Rhône. Raymond n’est pas au rendez-vous. C’est inquiétant. Par principe, on a appris à être ponctuel. Face à la police allemande et à la milice, il le faut ! C’est trop dangereux de faire le planton au milieu de la rue par les temps qui courent.

Lucie file chez son cousin Maurice. Il sait déjà ce qui vient de se passer.

– La Gestapo a fait une descente chez le docteur Dugoujon, à Caluire, ils les ont tous embarqués !”

Maria Poblete est née au Chili. Enfant de l’exil, Maria, devenue journaliste, est une rebelle dans l’âme. L’engagement de Lucie Aubrac luttant de tout son être contre l’occupation nazie fait écho au plus profond d’elle-même. Elle nous le restitue en un texte vibrant et palpitant.

**LUCIE AUBRAC :
"NON AU
NAZISME"**

“Ceux qui ont dit non”
Une collection dirigée par Murielle Szac

Éditrice : Isabelle Péhourticq
Recherche documentaire : Yasmina Bouterfa
Conception graphique : Guillaume Berça
© Actes Sud, 2008 • ISBN 978-2-330-02636-3
*Loi 49-956 du 16 juillet 1949
sur les publications destinées à la jeunesse*

www.actes-sud-junior.fr
www.ceuxquiontditnon.fr

LUCIE AUBRAC : "NON AU NAZISME"

Maria Poblete

ACTES SUD JUNIOR

*Pour Alberto et Violeta qui, j'espère,
ne connaîtront jamais le fascisme.*

1. Informer, c'est résister

(Clermont-Ferrand, septembre 1940)

– VOUS SOUVENEZ-VOUS ? Nous avons été sacrément choqués !

– Mais oui, c'était affreux de le voir écrit noir sur blanc : “Les juifs et les chiens sont interdits” ! Quel plaisir d'avoir arraché cette affiche !

Dans cette brasserie enfumée de Clermont-Ferrand, les propos de Lucie Aubrac et de Jean Cavailès sont passionnés. Ils parlent fort. Jean s'emporte. Il connaît bien l'Allemagne. Depuis sept longues années, Hitler y fait des ravages. Les juifs sont poursuivis. Les enfants n'ont plus le droit d'aller à l'école,

ils sont obligés de porter une étoile jaune. Depuis deux mois, ils ne peuvent plus avoir de téléphone chez eux. En France aussi, ils sont maltraités. Ils sont exclus de certaines fonctions et, à l'université, un numerus clausus¹ de 2 % est imposé.

Lucie et Jean Cavaillès se sont connus à Strasbourg, en 1938, deux ans plus tôt. Elle avait un poste de professeur d'histoire-géographie au lycée laïc. Lui était professeur de philosophie.

Elle a aimé son franc-parler, son engagement – déjà. Une solide amitié les liait, renforcée par leurs idées communes progressistes, leur pacifisme, leur antinazisme et leur amour des chevaux. À l'époque, Lucie et Jean partaient faire de longues randonnées équestres dans la Forêt-Noire.

1. Numerus clausus : Quota imposé par le gouvernement du maréchal Pétain, qui limite le nombre de Juifs pour chaque profession (avocat, architecte...).

C'est la rentrée. Nous sommes en 1940 et la situation est tendue. Le pays est occupé. La France est la seule nation à s'être dotée, sur son propre sol, d'un gouvernement qui reçoit l'approbation de l'Allemagne nazie. Après l'Armistice, Pétain et ses collaborateurs se sont installés à Vichy. La France est coupée en deux zones. La zone occupée par l'armée allemande au nord, la zone sud sous l'autorité du Maréchal.

– Les journaux racontent n'importe quoi ! s'énerve Jean. Il n'y a rien qui ne m'agace plus que d'entendre sans cesse parler de “zone libre”. Il n'y a pas une once de liberté. Nous ne pouvons pas nous laisser faire. Nous devons tout mettre en œuvre pour combattre le régime de Vichy.

– Vous avez raison, renchérit Lucie, ce pantin fasciste est néfaste et dangereux. Je ne supporte pas de rester les bras croisés, à attendre